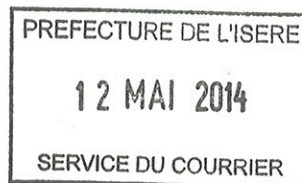


**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mil quatorze, le 28 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 23 avril

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOURETTE Jean Louis, NOLLY Michel, POURCHON Franck, RAFFIN Adrian, RATAHIRY Gaëlle, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, ANSANAY Emmanuelle, CHARPENTIER Vincent, FELTZ Corinne, LEJEUNE Gilles

Absents excusés : MOUSSY Aude (pouvoir donné à André Gonnet), ROBERT Christian (pouvoir donné à Vincent Charpentier)

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet : Scolaire : Tarification spécifique pour un visiteur tiers à la cantine

n°13: 28/04/2014

Après avoir entendu le rapport de madame Annie Vuillermoz, 2^{ème} adjointe en charge des solidarités, de la vie scolaire et de la lecture publique de la commune du Touvet, expose le rapport suivant :

Considérant la demande de certains parents de pouvoir participer à un service de la cantine

Le Conseil municipal

DECIDE de fixer le tarif « visiteur » de la cantine à 6,10 €.

PRECISE que seuls les parents d'un élève fréquentant la cantine peuvent bénéficier de ce service

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le

30 AVR. 2014

Le Maire,
Laurence THERY



TRANSMIS au représentant de l'Etat le :
PUBLIE le :

30 AVR. 2014